Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 23 (1976)

Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sonnel affecté aux appareils et aux installations)

service de protection AC

service de pionniers et de lutte contre le feu (à l'exception des chefs dét et des chefs de service)

comptabilité, tenue de l'ordinaire.

Le projet d'instruction du service sanitaire est arrivé au point où il est possible de commencer, au cours des années 1976/77, l'instruction à l'échelon cantonal (à l'exception de l'instruction des chefs des constructions du service sanitaire ainsi que des chefs de service du service sanitaire).

Nous pensons que l'instruction des chefs de quartier et des chefs d'îlot ne sera d'abord possible que dans le cadre de la PGPC, 2e partie. (PGPC = planification générale de la protection civile)

Elaboration et remaniement de projets d'instruction

- Procédé

La division de l'instruction comprend actuellement deux groupes chargés d'élaborer, l'un des documents d'instruction et l'autre des documents de cours. C'est le chef même de la division qui donne les ordres y relatifs et prend les décisions qui s'imposent. Il se réserve de traiter directement avec les directeurs des projets, écourtant ainsi la voie administrative ordinaire. Le chef de la section des cours est toutefois informé périodiquement et participe aux travaux des phases décisives.

La division de l'instruction prend une large part à l'élaboration de documents de base (cahiers des charges, inventaires des tâches, prescriptions en vue de l'intervention, etc.) qui, au fond, ne sont pas de son ressort, mais de celui

de la division de l'organisation.

- Projets d'instruction (ordonnés ou en élaboration)

Projet	Début de l'instruction à l'échelon cantonal
Service d'abri	CI 1978 (CI = cours d'introduction) CB chef abri petit abri 1980 (CB = cours de base) CB chef abri grand abri 1981 CB chef abri groupe externe de l'abri 1982
Remaniement de l'instruction dans le SPAC en relation avec l'acquisition de l'ADETOX et de l'appareil de détection A 73	(SPAC = service de protection atomique et chimique) 1978 (ADETOX = appareil pour la détection des toxiques de combat)
Nouvelle élaboration CI, partie générale (programmé en partie à l'aide de moyens audio-visuels)	1978
Remaniement de l'instruction du CL	1977 (CL = chef local)
Instruction des chefs des constructions du service sanitaire ainsi que des CS du S san	1979 (CS = chef de service) (S san = service sanitaire)

En outre, on a prévu sous la forme des DIO, l'établissement d'une liste systématique des prescriptions concernant la fréquentation et l'organisation des cours de protection civile. A cet effet, on élabore d'abord différents éléments,

tels que, par exemple, les prescriptions de sécurité, les conditions d'approbation (déjà fixées), les autorisations concernant les cours. (DIO = directives pour l'instruction et l'organisation des cours des troupes)

Groupes de travail

Groupe de travail pour les questions relatives à l'instruction Le chef de la division préside ce groupe de travail (c'est d'ailleurs le seul groupe de travail qui dépend de la division).

Autres groupes de travail

Des collaborateurs de la division travaillent dans différents autres groupes de travail.

Problèmes

Depuis que l'on a créé deux groupes chargés des projets et que, par conséquent, deux instances étudient des projets d'instruction, on a pu constater que le personnel actuel de la section des centres d'instruction et des moyens d'enseignement – et plus particulièrement de son service de dessin et de sa centrale de dactylographie – n'est pas assez nombreux pour venir à bout du travail auquel il faut s'attendre et qu'il est par conséquent nécessaire de le renforcer en temps utile. De même, il est exclu qu'une seule personne puisse s'occuper à la longue de toutes les tâches découlant des exigences didactiques.

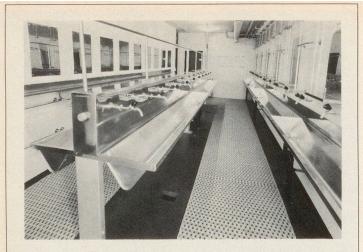
Perspectives

Les deux leitmotive principaux de la protection civile en Suisse, à savoir «prévenir vaut mieux que guérir et est plus prudent, plus humain et plus économique» ainsi que «à chaque habitant, sa place protégée» sont également applicables au domaine de l'instruction. A ce propos, il s'agit notamment de se préparer aussi tôt que possible à la phase de préattaque durant laquelle la population occupera les abris préventivement et par étapes; cela devrait également nous inciter à activer sérieusement l'instruction des cadres et du personnel du service d'abri selon les possibilités existant dans le secteur du personnel, du matériel et des finances. (En fait partie également l'édition d'un manuel parfaitement au point à l'usage des occupants d'abri, à la rédaction duquel on travaille actuellement d'arrache-pied.) Il n'est cependant pas possible de précipiter de tels travaux. Plus on s'applique à une élaboration minutieuse des bases, plus la population peut-elle compter dans des situations graves sur une protection maximale et sur des formations de protection civile vraiment prêtes à intervenir. C'est dans ce sens que l'on a tracé également à l'instruction de protection civile la marche à suivre durant les mois et les années à venir.

La protection civile nous concerne tous

Loi fédérale sur la protection civile (Du 23 mars 1962)

Article premier: «La protection civile est un élément de la défense nationale»



ALST Glarus-Waschraum

Sanitäre Apparate in Chromnickelstahl.

- Doppelwaschrinne
- Einzelwaschrinne
- Ausgüsse mit Randspülung
- Lavabos
- Spiegel und Tablare
- Klosetts
- Waschtische

SIC AG, 4020 Basel Wartenbergstrasse 15, Tel. 061 41 97 84







Notstromleuchte

BZS-Schock-geprüft

Die AccuLux-Notstromleuchte gibt sofort strahlend helles Licht, wenn der Strom im Hause ausfällt. Die wichtigsten Teile des Hauses, der Flur oder das Treppenhaus, sind hell erleuchtet, und das Suchen nach Taschenlampen oder Kerzen entfällt. Die AccuLux-Notstromleuchte kann dann auch als Handleuchte verwendet und dort eingesetzt werden, wo es notwendig ist. Die AccuLux-Notstromleuchte gibt in voll aufgeladenem Zustand für etwa 3½ Stunden Licht.

Erhältlich bei Ihrem Elektriker

229.-

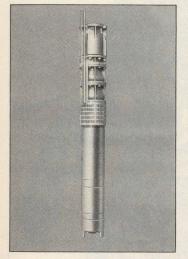
Generalvertretung

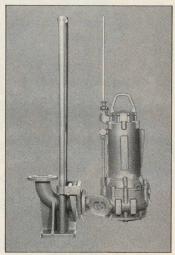
MEXAG

Riedtlistrasse 8, 8042 Zürich Telefon 01 60 17 69

Depositario e agente esclusivo per la Svizzera di lingua italiana Dante Bontagnoli, CH-6932 Breganzona Telefono 091 214 45, via Lucino 33

Bieri Pumpen: Speziell für Zivilschutz-Anlagen







Hochdruckpumpen. Niederdruckpumpen, Abwasser- und Fäkalienpumpen sowie Druckwasser-Automaten: in schockgeprüfter

Ausführung für Zivilschutzanlagen. Bitte rufen Sie uns an, Sie erhalten kostenlos die detaillierten Unterlagen.

Bieri Pumpenbau AG CH-3110 Münsingen Telefon 031-92 21 21

Hostra Liege-Lagergestell+Nopp die perfekte Verbindung zwischen System, Funktion, Stabilität.



Unser neues schockgeprüftes Liege-Lagergestell ist technisch ausgereift, Es entspricht den neuesten Normen und Vorschriften des Bundesamtes für Zivilschutz, es ist formschön und un-

Dank der einfachen Keilverbindung ist es schnell montiert, oder zum Lagergestell umgebaut.

Sämtliche Metallteile sind plastifiziert. Die eingehängte Leiter ermöglicht einen sicheren Einstieg in jeden Liegeplatz.



Dank der Keilverbindung, entsteht im Nu aus dem Liege- das Lagergestell. Stabilität und Tragkraft sind optimal, es bietet enorm viel Platz, ist übersichtlich und raumsparend.

Alles in allem, ein perfektes System, funktionell und stabil.



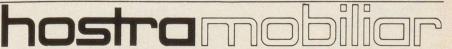
Die neue Matratze NOPPA hat gegenüber den herkömmlichen Unterlagen verschiedene Vorteile.

Ihre rund 700 Noppen, gewährleisten optimale Luftzirkulation. Jegliche Feuchtigkeit verdunstet, ein hygienisches Problem ist gelöst!

Dazu kommt ein höheres Raumgewicht, welches den Liegekomfort verbessert und die Matratze widerstandsfähiger macht.

Wir dürfen mit gutem Gewissen sagen «Bessere Qualität zum gleichen Preis».

Hochstrasser AG 8630 Rüti/ZH 055 3117 72



Hasler Nachrichtentechnik

